Soixantième année. - N ° 226 A Mercredi 25 novembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5021

24 – DORDOGNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

Extrait de jugement

Date : 4 novembre 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
804 996 874 RCS Bobigny.
SAS GO OLIVIER GRANDEMANGE.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : travaux de conception, réalisation de bâtiments, tous corps d'état, chiffrage, coordination, conseil, dépôt de permis de construire, maîtrise d'oeuvre, suivi d'exécution des chantiers, promotion immobilière, marchand de biens, achat, vente de lotissements et terrains..
Adresse : 41 Rue Henri Barbusse, 93370 Montfermeil.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de M.Gheorghita COZMA pour une durée de 2 ans.